

COMMUNE DE MIRABEAU
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 08 septembre 2021

Le mercredi 08 septembre 2021, en mairie de la Commune de Mirabeau, s'est réuni le Conseil municipal, sur convocation en date du 03 septembre 2021.

Étaient présents : Monsieur Hugo DECROIX, Madame Irène CAMACHO, Monsieur Albert NALIN, Monsieur Christian FLAMARION, Monsieur Noël BARATHON, Monsieur Jérémy CHIAPELLO, Madame Karine DEBRAY, Madame Chantal BRUNI, Monsieur André MEYER, Monsieur Alain FASSINO, Monsieur Jérôme MARTINEZ, Madame Marie-Françoise DOMENGE

Absents : Monsieur Alexis DANAUS

Pouvoirs : Madame Cécile DUBAR par Madame Karine DEBRAY

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Secrétaire de la séance : Marie-Françoise DOMENGE

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux que madame Christelle VAILLANT MARCHETTI a donné sa démission en tant que conseillère municipale.

Ordre du jour:

-Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 4 août 2021

-Demandes de subvention pour la création d'un parking à la sortie du village

-Appellation des voies communales : modification du nom de la place à la Condamine et nomination du futur parking à la sortie du village

-Remboursement du transport scolaire aux familles du RPI Barras/Mirabeau

1. Approbation du compte rendu du 4 août 2021

Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante d'approuver le compte rendu du Conseil municipal du 26 février 2021.

Le compte rendu est approuvé 12 voix pour, 1 abstention.

2. Demande de subvention DETR : création d'un parking à la sortie du village annule et remplace délibération n°20/2021

Le Maire,

* présente aux membres du Conseil Municipal, le devis de l'entreprise COSEPI d'un montant de 97 002,04 € H.T pour la création d'un parking à la sortie du village.

* précise que le montant de 97 002,04 € H.T peut être financé comme suit :

	MONTANT	TAUX
Total	97 002,04 €	100 %
Etat DETR 2022	48 501,02 €	50 %
Région FRAT	29 100,62 €	30 %
Autofinancement	19 400,40 €	20 %

Approuvé à l'unanimité.

3. Demande de subvention dans le cadre du FRAT (Fonds Régional d'Aménagement du Territoire) : création d'un parking à la sortie du village

Le Maire,

* présente aux membres du Conseil Municipal, le devis de l'entreprise COSEPI d'un montant de 97 002,04 € H.T pour la création d'un parking à la sortie du village.

* précise que le montant de 97 002,04 € H.T peut être financé comme suit :

	MONTANT	TAUX
Total	97 002,04 €	100 %
Etat DETR 2022	48 501,02 €	50 %
Région FRAT	29 100,62 €	30 %
Autofinancement	19 400,40 €	20 %

Approuvé à l'unanimité.

4. Appellation des voies communales : modification du nom de la place de La Condamine et nomination du futur parking à la sortie du village

Monsieur le Maire explique qu'une modification doit être apportée au nom de la place de La Condamine. Celle-ci se nomme Place de la Liberté et non place de La République.

Il propose de nommer cette place Simone Pellissier.

De plus, il faut nommer le parking qui va être créé à la sortie du village.

Il propose Espace Callixte OER.

Approuvé à l'unanimité.

Questions diverses :

Pas de questions.

La séance est levée à 19 heures.

Le Maire,
Hugo DECROIX

La Secrétaire de séance,
Marie-Françoise DOMENGE